



LE TÊTU



Mairie de Curis au Mont d'Or

Numéro 201

JUIN 2021



Informations Mairie

Pour les démarches concernant l'état civil prendre rendez-vous.

La mairie sera ouverte les samedis 5 et 19 juin

Pour nous joindre : Accueil téléphonique au 04 78 91 24 02

ACCUEIL DU PUBLIC OUVERT :

Les Lundis après-midi 14H00 - 17H00

Les Mardis, Mercredis et Jeudis matin 10H00 - 12H00

Les Vendredis après-midi 13H30 - 16H00

EN DEHORS DE CES HORAIRES ET EN CAS D'URGENCE

N° élu d'astreinte: 06 37 31 40 90

VACCINATION ANTI COVID

PROTEGEZ-VOUS, PROTEGEZ LES AUTRES

Faites-vous vacciner

CENTRE JEAN VILLAR NEUVILLE SUR SAÔNE

SUR RENDEZ-VOUS SUR

WWW.DOCTOLIB.FR



ACTUALITES MUNICIPALES

La mairie sera ouverte les samedis 5 et 19 juin afin de permettre aux retardataires de finaliser les procurations pour les ELECTIONS REGIONALES des 20 ET 27 JUIN 2021

Bureau de vote SALLE DU VALLON

PERMANENCES AVOCAT

Thibault Debernou, jeune avocat originaire de Couzon, assurera une permanence gratuite un samedi par mois en Mairie.

Première permanence le 19 Juin de 9h à 12h.

Il intervient dans les domaines du droit familial, droit locatif, litiges commerciaux, droit bancaire et assurance, droit immobilier.

Vous pouvez lui expliquer succinctement votre demande sur son adresse mail en amont afin qu'il puisse y réfléchir : tdebernou.avocat@gmail.com

TRAVAUX

SALLE DU VALLON

La zinguerie de la toiture a été rénovée et corrigée ainsi que les abergements des vélux. Une partie du bardage bois a été remplacée par un bardage minéral.

Salle N°1

Rafrâchissement des peintures et remplacement des sols plastiques par du PVC Sportif Omnisports multi usage (fin juin)

Salle N° 2 & 2bis

Rafrâchissement des peintures et remplacement des sols plastiques (idem salle1), remplacement des stores et de l'éclairage, et pose d'un écran motorisé. Rénovation des plafonds suspendus.

Salle N°3

Remplacement des stores et pose de films filtrants pour réduire la température.

COMMERCE

La commission commerce se réunit très régulièrement afin de cerner quel projet sera le mieux adapté aux attentes des habitants et quels candidats seront à même d'y répondre. Suite à l'appel à projet ouvert jusqu'à mi-mars, 6 porteuses et porteurs de projets se sont positionnés, proposant les activités suivantes : restauration-bar, épicerie, pâtisserie-salon de thé. Des rencontres ont eu lieu en avril pour échanger avec les candidats et approfondir leurs propositions.

Le profil des porteurs de projet, la dimension économique du projet, l'attractivité commerciale, les horaires d'ouverture, la capacité d'animation du village et tant d'autres critères ont été analysés afin de sélectionner le ou les projets à retenir. En tenant compte aussi des visions et sensibilités au sein du groupe de travail, représentatives de la diversité des Curissoises et Curissois ! Désormais, le groupe de travail a arrêté son choix et une phase de discussion et de négociation autour des travaux et investissements à réaliser s'ouvre avec les

lauréats. Le choix des futurs exploitants sera entériné au cours d' un conseil municipal.

Nous pourrons prochainement vous en dire plus sur eux !

En parallèle, pour la phase travaux un programmiste a été missionné pour évaluer les travaux d'adaptation du local aux futures activités. L'objectif est d'ouvrir au cours du premier semestre 2022.

RESTAURATION MOBILE

La « restauration mobile » arrive place de la fontaine les vendredis soirs.

A partir de Juillet « LES SOEURETTES (curissoises) » et « PAPA COCO » viendront alternativement proposer leurs recettes et spécialités. Elaborées à partir de produits locaux les wrap, burger au poulet ou à l'omelette, salades, desserts vous régaleront pour vos soirées détendues place de la fontaine ou ailleurs car tout est « à emporter ».



VOITURES VENTOUSES

Nous constatons que notre appel a été entendu car deux véhicules ont quitté le village. Des véhicules sont déplacés mais ne sont visiblement pas utilisés aussi nous invitons leurs propriétaires à prendre contact auprès de professionnels de la récupération qui enlèvent gratuitement les épaves. Une voiture a été enlevée par la fourrière.



TAILLER SES HAIES Une obligation légale

La mairie rappelle qu'il est interdit de laisser dépasser de la végétation sur la voie publique au risque de voir sa responsabilité personnelle engagée. Au printemps, haies, branches d'arbres ou d'arbustes doivent être taillées par les propriétaires ou locataires des terrains sur lesquels ils sont plantés. Que votre terrain soit mitoyen du domaine public ou de celui d'un particulier voisin, vos végétaux ne doivent pas

dépasser la limite de propriété et leur hauteur ne doit pas excéder 2m si la plantation est à moins de 2m de la limite de propriété. Pas de hauteur limitée si l'arbre est au-delà de 2m de la limite de votre terrain. Outre la réglementation en vigueur, ces obligations répondent à des impératifs de sécurité (visibilité des voitures, circulation des piétons, protection des lignes EDF et Télécom) et au respect du bien commun.

RESPECT DES PARCELLES AGRICOLES ET PROPRIETES PRIVEES

RESPECTEZ LE TRAVAIL DES AGRICULTEURS ET LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

LES CHAMPS NE SONT PAS DES PARCS PUBLICS C'EST L'OUTIL DE TRAVAIL DES AGRICULTEURS !

LES VIGNES ET LES VERGERS NE SONT PAS EN LIBRE SERVICE

N'ENTREZ PAS DANS LES PRÉS

NE CUEILLEZ PAS LES FRUITS ET LES LÉGUMES

NE DÉRANGEZ PAS LES TROUPEAUX

TENEZ VOTRE CHIEN EN LAISSE

RESPECTEZ LES CLÔTURES

NE JETEZ PAS VOS DÉCHETS DANS LA NATURE

NE FAITES PAS DE FEU

RESTEZ SUR LES SENTIERS BALISÉS !

Comme beaucoup de sites naturels, le territoire Plaines Monts d'Or connaît une fréquentation « explosive ».

Les usagers sont très nombreux sur les sentiers balisés et malheureusement, également sur les sentiers non balisés, les champs.

Cette sur-fréquentation et ce manque de respect détériorent les parcelles agricoles et privées, qui sont un réel outil de travail pour les exploitants agricoles.

Suite à ce constat et à des plaintes d'exploitants, le SMPMO – gardien de l'environnement - doit se montrer présent. Des panneaux de sensibilisation ont été installés à des lieux stratégiques sur le territoire pour appeler au civisme des usagers.

ADOpte UNE JARDINIÈRE

Nous remercions les curissois qui ont bien voulu prendre en charge un massif ou une jardinière.

Pour ne rien vous cacher, nous attendions plus de réponses et si vous hésitez encore nous restons à votre disposition pour compléter votre information et vous permettre de participer à l'embellissement de notre village.





Une étude pour la végétalisation de la cour des maternelles a été lancée afin de rendre cet espace plus agréable et ombragé. La récupération des eaux de pluie dans de nouvelles citernes pour l'arrosage des plantations, le décapage des revêtements pour désimperméabiliser les sols compléteront l'aménagement dont le financement sera en partie réalisé avec des aides de l'agence de l'eau. Une concertation avec les utilisateurs (petits et grands) sera menée en amont pour une bonne appropriation de cet espace central à la vie de l'école.

Ensemble contre la pollution : sauvons la planète



Nous sommes la classe des CM2 de Curis au Mont d'or et notre projet consiste à demander aux Curissois de respecter la planète. Pour cela nous avons réalisé des affiches qui demandent aux Curissois de faire plusieurs gestes pour la planète. Ce projet part de 4 filles de CM2 dont l'initiative est de sauver la planète. De plus nous avons travaillé et appris en classe les conséquences de la pollution. Nous avons besoin d'aide car il n'y a pas que des enfants qui vont agir pour que la planète soit en bonne santé et éviter toutes sortes de catastrophes désastreuses naturelles ou non comme :

La montée des eaux

Les inondations fréquentes

Disparitions d'espèces d'animaux ...

Pour nous aider voici nos conseils :

Ne jetez rien dans la nature - Compostez vos épluchures - Évitez d'acheter des produits polluants - Évitez de prendre la voiture pour quelques mètres - Ne laissez pas couler l'eau
Compostez vos épluchures - Évitez d'acheter des produits polluants.

S'il vous plait aider nous à sauver la planète pour avoir une vie meilleure dans le futur ...



Nous vous invitons à la fête du vélo organisée à Neuville le premier dimanche de juillet.

INSCRIVEZ-VOUS aux animations une quinzaine de jours avant, depuis le site web de Neuville ou leur page facebook : bourse aux vélos, atelier de réparation, parcours de « remise en selle », balade entre Neuville et Trévoux... Pour une simple venue à l'événement (sans animations), l'inscription n'est pas nécessaire.

RENDEZ-VOUS le 4 juillet à 10h place de la Fontaine pour un départ groupé. Décorez vos vélos, vos carrioles, déguisez-vous pour une déambulation festive et remarquable. Thème : plage !

VELO-ECOLE

Dans le cadre du dispositif mobilité inclusive de la Métropole de Lyon, une vélo-école à destination des demandeurs d'emploi du Val de Saône se lance sur le territoire. Cette 1^{ère} session propose 18h de formation, réparties en 8 séances pour (ré)apprendre les bases de la pratique du vélo et se perfectionner afin de gagner en autonomie dans ses déplacements. Les séances auront lieu à Saint Romain au Mont d'Or. Tel : 04 78 22 25 06

PREMIÈRE SÉANCE LE MARDI 08 JUIN A 14H

Rendez-vous à la mairie de Saint Romain au Mont d'Or:

Séance 2 : 10 juin à 14H - Séance 3 : 15 juin à 14H - Séance 4 : 17 juin à 14H

Séance 5 : 22 juin à 10H - Séance 6 : 24 juin à 10H - Séance 7 : 29 juin à 10H

Séance 8 : 01 juillet à 10H - Séance 9 : 06 juillet à 10H

Pour plus d'informations : sdelepine.curis@gmail.com

BODY KARATE



Le Karaté Boxing Club vous invite à découvrir une nouvelle pratique sportive en extérieur, tous les samedis matin de 10h à 11H à la salle du Vallon sur le mois de Juin, le **BODY KARATE**.

Le Body-Karaté est un nouveau concept mis en place depuis quelques années par la Fédération Française de Karaté, associant les techniques du Karaté au fitness le tout en musique qui est l'expression même de la vie et du bien-être. Cette pratique du karaté permet de travailler des enchaînements ressemblant à ceux utilisés en combat sur un rythme plus ou moins élevé selon le niveau des pratiquants,

Pour tirer le meilleur parti du potentiel corporel, le Body-Karaté recourt à des postures, des mouvements, des enchaînements qui exigent une discipline mentale et physique.

C'est une activité thérapeutique, parce qu'elle assouplit le corps et détend l'esprit tout en permettant une remise en forme et le développement d'une bonne condition physique.

Une pratique qui permet de garder la forme et rester en bonne santé, Les bienfaits du Body Karaté :

- améliore la condition physique
- permet un renforcement musculaire
- développe la coordination, la psychomotricité et la perception du corps dans l'espace.
- Améliore la capacité du système cardio-vasculaire et respiratoire.
- Permet d'accroître la tonicité et la souplesse du muscle
- Excellent exercice pour travailler la mémoire avec la mémorisation des enchaînements.

Le BODY KARATE est un sport ouvert à tous et pour tous, que vous pratiquiez ou non les Arts Martiaux. Les cours commencent à partir de 14 ans.

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet :

www.kbc-artsmartiaux.fr et suivez nous sur FaceBook : @KBC.albigny

KBC coordonnés / Tel : 06 61 75 58 86

Email : kbc.albigny@free.fr

TENNIS DE TABLE

STAGES D'ETE



Les inscriptions se feront via la plateforme **toodego**

<https://www.toodego.com> "mes vacances sportives"

à compter du 07/06: nous vous invitons à être réactifs et à vous positionner dès les premiers jours d'ouverture car une large communication sera faite et les places risquent de partir vite !

QUINCIEUX

un stage de 3 jours pour les jeunes entre 8 et 11 ans du 7 au 9 juillet

SAINT GERMAIN AU MONT D'OR

Un stage de 5 jours pour les jeunes entre 11 et 17 ans du 12 juillet au 16 juillet

un stage de 5 jours pour les jeunes entre 8 et 11 ans du 19 juillet au 23 juillet

un stage de 5 jours pour les jeunes entre 11 et 17 ans du 26 juillet au 30 juillet

CURIS AU MONT D'OR

un stage de 5 jours pour les jeunes entre 11 et 17 ans du 2 août au 6 août

<http://monquipong.fr/> - <http://facebook.com/monquipong>

SPORTS ET NATURE

Action de protection d'une chouette hulotte sur le site d'escalade de Curis au Mont

d'OrLa FFME (Fédération Française de Montagne et d'Escalade) a été alertée par deux grimpeurs le 6 mai qui ont découvert un poussin de chouette hulotte en plein milieu d'une voie d'escalade. La Mairie de Curis et la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux/Agir pour la biodiversité) ont été aussitôt informées et le nécessaire a été fait très rapidement : pose de panneaux d'information par la FFME le 7 mai et pose de rubalise par la Mairie de Curis afin d'interdire l'accès jusqu'à la fin du mois de mai.

La chouette hulotte aime nicher dans les cavités de vieux arbres, dans les anfractuosités de rochers,... Elle avait déjà niché sur le site d'escalade en 2017. Cette espèce étant une espèce protégée, des mesures de protection similaires avaient été prises.

Les poussins de chouette hulotte finissent par quitter le nid devenu trop petit au bout de quelques semaines. Les jeunes rentrent alors en période d'émancipation, ne sachant pas encore voler, sous la surveillance des adultes

qui leur apprennent à se nourrir, à se dissimuler. D'autres espèces fonctionnent de la sorte : c'est par exemple le cas du merle noir et du rougequeue noir. En conséquence, si vous apercevez sur le sol un jeune oiseau qui n'est pas blessé, il est préférable de ne pas y toucher car les adultes ne sont pas loin et continuent de prendre soin de lui jusqu'à son autonomie complète. Vous pouvez simplement le mettre en hauteur, sur une branche d'arbre par exemple, afin de le mettre à l'abri des prédateurs comme les chats.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette action concertée et réactive de protection de la nature entre la FFME, la Mairie de Curis et la LPO.

Christian Naessens Bénévole LPO



LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

<https://www.lpo.fr/animauxendetresse> Vous avez trouvé un autre animal sauvage en détresse (blessé ou un jeune qui semble seul) : avant toute intervention, ne le manipulez pas et contactez la LPO ou le centre de soins.

Votre aide est précieuse ! Il ne faut en aucun cas nourrir ou abreuver un animal sauvage sans consigne de professionnels. Évitez-lui du stress, ne le manipulez pas ! INFOS Les questions à se poser face à un oisillon au sol (source : LPO Rhône) • Est-il blessé ? Si oui, contactez l'Hirondelle centre de soins pour animaux sauvages au 04 74 05 78 85

- A-t-il des plumes ? Si oui, c'est un jeune oiseau en pleine émancipation.
- C'est un poussin. Voyez-vous le nid ? Si oui, Remettez-le dedans.

- Si non, contactez l'Hirondelle centre de soins pour animaux sauvages au : 04 74 05 78 85 - Les oiseaux ont un odorat très peu développé. Le fait de le toucher n'entraînera pas le rejet par les parents. Manipulez-le toutefois le moins possible et avec des gants.

PASS CULTURE Vous avez 18 ans !

Le PASS CULTURE est une mission de service public portée par le **ministère de la Culture**. Ce dispositif permet d'avoir accès **l'année des 18 ans** à une **application** sur laquelle le bénéficiaire dispose de **300€ pendant 24 mois** pour découvrir et réserver selon ses envies les propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.).

Ce PASS CULTURE propose une large offre culturelle :

places et abonnements de spectacle vivant, de cinéma, de concert, de médiathèque, de festivals...

cours, ateliers, matériel cours de danse, de théâtre, de musique, matériel beaux-arts

biens matériels livres, BD, DVD, disques, vinyles, oeuvres d'art, instruments de musique...

biens numériques jeux vidéo et musique en ligne, SVOD et ebooks, abonnements à la presse en ligne **Dépense limitée à 100€**

rencontres avec les artistes, conférences, dédicaces, répétitions de spectacles, découvertes des métiers...

visites de musées, de lieux historiques, de centres d'art...

Toutes les informations sont disponibles sur le site du Ministère de la Culture :

www.pass.culture.fr

COMITE DES FÊTES

Le comité des fêtes recrute des bénévoles pour l'aider à organiser une fois par an le salon Arts et Saveurs. Si vous souhaitez vous impliquer (mais pas trop) dans l'animation du village vous êtes les bienvenus !!

Si vous souhaitez exposer vos créations lors du salon des emplacements extérieurs sont encore disponibles. Renseignements : comitecuris@gmail.com
ou joseph-pascal.vessot@orange.fr ou 04 78 98 18 31

13 JUIN 2021

+ 80 EXPOSANTS

7eme Salon Arts & Saveurs

Arts
Accessoire de mode
Costume médiéval
Mobilier / déco
BD / Livre
Peinture / Dessin
Photo
Poterie
Affûtage

Saveurs
Produits du terroir
Jus de fruit
Vin
Bière bio
...

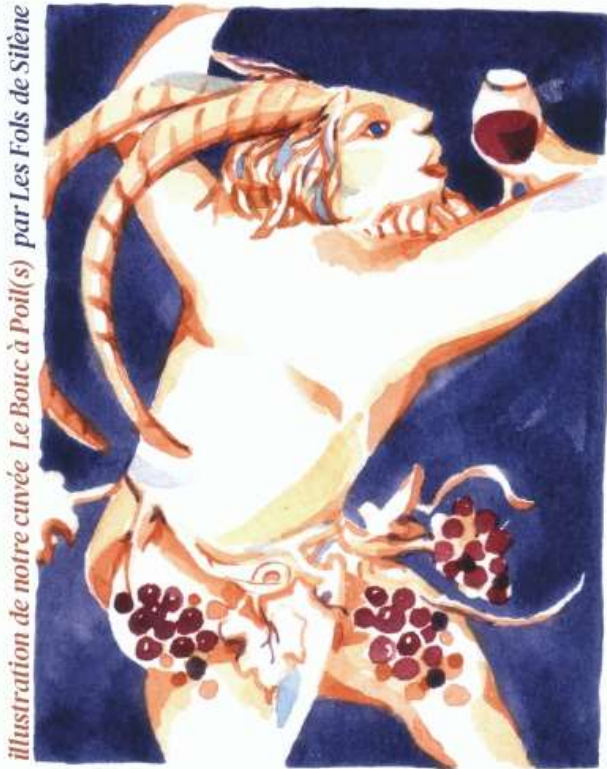
Entrée gratuite

Repas à emporter

Curis au Mont d'or

NOS CHERS VOISINS

POLEYMIEUX AU MONT D'OR



19-20 LE BOUC ET LA TREILLE
26-27 OUVERTURE
JUIN EXCEPTIONNELLE

Les Boucs vous invitent
les 19-20 et 26-27 juin
de 10h à 19h

Au programme :

- . Tous nos vins bio à (re)découvrir et déguster**
- . Expo : découvrez l'artiste Les Fols de Silène avec ses œuvres autour du vin et du Bouc et la Treille**

82 Chemin de la Tour Risler
69250 Poleymieux au Mont d'Or
07 62 97 02 42

CHASSELAY – SAINT GERMAIN – SAINT ROMAIN

les pianissimes
un coup de jeune dans le classique

Le 16e Festival Pianissimes aura lieu du 17 au 27 juin 2021.

Pour parer à toute éventualité sur le plan sanitaire, il se déroulera cette année entièrement en plein air, sur des sites choisis dans 3 communes des Monts d'or où les consignes sanitaires peuvent être scrupuleusement respectées, les flux de publics contrôlés et où l'acoustique naturelle est adaptée. Il proposera 10 événements qui rassembleront 17 artistes professionnels, choisis parmi les meilleurs de la nouvelle génération, dans un répertoire classique, mais aussi de tango et de comédie musicale. Alors n'hésitez pas, venez retrouver les artistes et le plaisir de la musique vivante !

EVENEMENTS A VENIR

Dimanche 13 juin

SALON ARTS ET SAVEURS

COMITE DES FETES DE CURIS

SALLE DU VALLON – PLACE DE LA FONTAINE

17 - 27 juin 2021

Festival Pianissimes

(ST GERMAIN - CHASSELAY – ST ROMAIN)

19-20 & 26-27 JUIN 2021

PORTES OUVERTES

GAEC LE BOUC ET LA TREILLE

POLEYMIEUX AU MONT D'OR

26 JUIN 2021

PERMANENCE AVOCAT

9H-12H en mairie

Dimanches 20 et 27 juin 2021

ELECTIONS REGIONALES

SALLE DU VALLON

Samedi 3 juillet 2021

ASSOCIATION DE CHASSE

CONCOURS DE PETANQUE

en doublettes

13h30 STADE DE CURIS

Dimanche 4 juillet à NEUVILLE

FÊTE DU VELO